

DOSSIER SPÉCIAL LES DERNIERS SECRETS DU DÉBARQUEMENT

L'EXPRESS

L'EXPRESS

N° 3282 semaine du 26 mai au 3 juin 2014

LEXPRESS.fr

ÉDITION
SPÉCIALE
12 PAGES

DÉCHETS

VAR

Révélation sur le système Francis Pizzorno

Les étranges manières du roi des poubelles
Ce que cachent les élus « pizzornistes »
Toulon, Bagnols, Le Cannet : scandales en série

AVEC



EXPRESS / ROULARTA

M 05322 - 3282S - F: 4,50 € - RD



L'EXPRESS

WAR

Révélations sur le système Pizzorno

PIZZORNO
ENVIRONNEMENT

PUISSANCE Dans le département, le groupe de collecte et de traitement des déchets est en situation de quasi-monopole.

AVEC

France
info

Dossier réalisé par Nicolas Barriquand
Reportage photo : François Moura/Alpaca/Andia pour L'Express
Rédacteur en chef : Jacques Trentesaux

C

Le jeudi 28 novembre 2013, les 12 maires de la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez se réunissent à Cogolin. Au menu, l'attribution d'une flopée de marchés (collecte des ordures ménagères, fourniture de bacs roulants, ramassage des encombrants...). Sur les 66 millions d'euros de contrats accordés, Pizzorno Environnement en empoche plus de... 63 ! Ainsi vont les affaires pour le champion des poubelles du Var. La société fondée par Francis Pizzorno en 1974 à Draguignan s'est muée en empire local, coté en Bourse depuis 2005. De Paris à Marrakech en passant par Grenoble, ce groupe de 8 000 employés ne cesse de monter en puissance – il a triplé son chiffre d'affaires sur les dix dernières années (229,3 millions d'euros en 2013) et engrange désormais des marchés hors de son département – au point de déranger les géants du secteur, Veolia et Suez. Sa force ? Une base arrière archi-conquise.

« Pizzorno a fait du Var son jardin », résume Jacques Mignon (ex-UMP), ex-président du Syndicat mixte qui gère le traitement des déchets de l'Est-Var (Smiddev), parti en guerre contre le groupe (voir page XII). Les camions-poubelles de l'entreprise quadrillent le département, captant au moins

80 % de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères du Var. Sur 153 communes, au moins 120 confient la collecte à Pizzorno, qui ne communique pas de décompte précis. « Quand j'ai passé mon appel d'offres, il a été le seul à répondre, s'excuse presque le maire d'un village du haut Var, qui requiert l'anonymat. Chez Sita [NDLR : filiale de Suez], on m'a dit ne pas vouloir empiéter sur la "chasse gardée" de Pizzorno... » Décharges de Pierrefeu-du-Var et du Cannet-des-Maures, centre de tri du Muy, incinérateur de Toulon : à la collecte s'ajoute un quasi-monopole pour le traitement des déchets. Seuls le centre de tri de La Seyne-sur-Mer, géré par Veolia, et la petite décharge de Ginasservis, exploitée en régie, lui échappent.

C'est que Pizzorno sait se rendre indispensable. Les maillots des rugbymans du RCT, des handballeurs de Saint-Raphaël, des footballeurs de l'Etoile de Fréjus, de Toulon le Las ou du SC Dracénois ont en commun les lettres de l'entreprise. Le mécénat sportif – qui n'oublie pas le Tour du Haut-Var ou un gala du Toulon Boxing Club –, c'est le premier rouage du système Pizzorno. « Notre président a toujours souhaité s'impliquer dans la vie de la collectivité », explique Hervé Antonsanti, l'un des principaux cadres du groupe. Sans aucune arrière-pensée ? « Il finance tellement de clubs que l'omerta règne sur son compte parmi les élus », analyse le Toulonnais Robert Alfonsi, conseiller régional PS.

Depuis quarante ans, Francis Pizzorno s'est façonné un vaste réseau politique, aujourd'hui majoritairement à droite. Sans éviter les soupçons

Dans le très lucratif secteur des déchets, le groupe dracénois a fait du Var sa chasse gardée. Une situation de quasi-monopole qui lui permet de dicter sa loi aux collectivités comme à l'Etat. Jusqu'à quand ?

Par **Nicolas Barriquand**

Un système

de corruption. « Payer un déjeuner à un élu, ce n'est pas corrompre, se défend Alain Laramée, président de l'Epame, le centre de formation du groupe, qui se présente aussi comme "consultant en communication". Prenons de la hauteur ! » Justement. Qu'en est-il lorsque Francis Pizzorno offre un tour d'hélicoptère à un maire, comme il en a l'habitude ? « Notre client peut ainsi disposer d'une vision globale de la filière déchets », rétorque sérieusement Hervé Antonsanti. « Ce système bien huilé passe aussi par des voyages offerts aux élus ou des méchouis dans l'hacienda du patron à Draguignan. La sociabilité provençale sans doute ! » ironise le maire écologiste de Bagnols-en-Forêt Michel Tosan (divers gauche), héros des anti-Pizzorno (voir page VII).

Un département en situation de dépendance

Jusqu'à peu, le groupe disposait d'une autre arme : François Léotard. L'ancien ministre était le fidèle conseiller de Francis Pizzorno et l'administrateur du groupe depuis juin 2008. Il annonce à L'Express, le 12 mai dernier, avoir quitté ce poste quelques jours auparavant « en

raison de [s]on âge et pour consacrer [s]on temps à l'écriture ». L'ancien maire de Fréjus a apporté à l'entreprise son carnet d'adresses national et surtout international. Une activité de lobbyiste qui, lorsqu'elle s'est exercée dans la Tunisie de Ben Ali (où Pizzorno exploite une décharge) lui a valu quelques critiques : au lendemain de la révolution du Jasmin, une commission chargée de recenser les affaires de corruption de l'ancien régime l'a mis directement en cause. La rémunération de François Léotard pour ces activités ont aussi dérangé : 120 000 euros par an, parfois assortis de primes exceptionnelles telles que ces 18 000 euros supplémentaires versés en 2008, comme L'Express est en mesure de le dévoiler.

« Le quasi-monopole de Pizzorno ne relève pas d'un complot généralisé, estime François Cavallier, le maire UMP de Callian et conseiller général, chargé du schéma départemental de gestion des déchets. Par facilité ou par paresse, les collectivités s'en sont remises à cette entreprise parce qu'elle s'occupe de tout. » Conséquence : le département se trouve en situation de dépendance. ●●●



bien huilé

FORCE Pizzorno assure la quasi-totalité du traitement des déchets du département. Ici, la décharge de Roumagayrol, à Pierrefeu-du-Var.

MÉCÉNAT Selon Hervé Antonsanti, cadre du groupe, son entreprise « a toujours souhaité s'impliquer dans la vie de la collectivité ».



●●● grâce notamment à la mégadécharge du Balançan, au Cannet-des-Maures, propriété du groupe. Quand le préfet Hubert Fournier, à la fin des années 1990, ambitionne de fermer le site exploité depuis un quart de siècle, il retrouve bientôt les ordures de Pizzorno déversées devant ses grilles. A la fin de 2008, rebelote : la préfecture rechigne à autoriser une extension du Balançan. Le groupe interrompt alors l'exploitation de la décharge et menace une centaine de communes de voir leur facture de ramassage des ordures exploser. Très vite, il obtient gain de cause.

« On enfouit les poubelles comme au Moyen Age ! »

« A lui seul Pizzorno est plus puissant que l'Etat, s'insurge l'écologiste toulonnais Olivier Lesage. Le problème, c'est qu'on ne peut plus s'en passer. Au risque, sinon, de voir des décharges sauvages se développer comme en Italie, au profit de personnes encore plus critiquables. » Référence à la Mafia, très présente dans le secteur des poubelles de l'autre côté de la frontière. « Le monopole bloque toute

initiative innovante. Dans le Var, on enfouit les poubelles comme au Moyen Age ! » se désole Jean-Luc Longour, maire UDI du Cannet-des-Maures. De fait, si Pizzorno préfère communiquer sur les dernières technologies de son centre de tri du Muy, ouvert en 1997, celui-ci ne traite que 50 000 tonnes de déchets ménagers par an. C'est sept fois moins que la quantité qui finit dans les décharges du département, facturées en moyenne 65 € la tonne, sans tri sélectif ni valorisation.

Combien de temps tiendra le système ? Pour sa gestion de la décharge de Bagnols-en-Forêt, le groupe a été condamné en première instance et en appel (voir page XII). La justice cherche aussi à savoir s'il a obtenu la délégation de l'incinérateur

de Toulon en échange de contreparties (voir page VIII). Un syndicat départemental des déchets, à l'étude au conseil général, pourrait par ailleurs déranger Pizzorno sur ses terres, peut-être dès 2015. « En faisant masse, on attirera d'autres opérateurs dans le Var », soutient Gilles Vincent, le maire UMP de Saint-Mandrier-sur-Mer et conseiller général.

Les soucis pourraient aussi venir de l'Etat, puisque la préfecture se frotte à nouveau au groupe. A Toulon, elle conteste l'attribution de l'incinérateur à Pizzorno devant le tribunal administratif. Au Cannet, elle laisse l'entreprise défendre seule, en cassation, l'autorisation d'extension de la décharge alors qu'un de ses arrêtés a été cassé. « Tout le monde ne l'a pas intégré dans le Var, mais les mouches ont changé d'âne lors de la dernière présidentielle, pointe Jacques Mignon. Le PS, englué dans le Sud avec l'affaire Guérini, a tout intérêt à trouver le pendant avec un marchand de déchets de droite. » Le mistral serait-il en train de tourner ? ● N. B.

Lire aussi sur Lexpress.fr notre interview de Delphine Lévi Alvarès, du Centre national d'information indépendante sur les déchets (CNIID).

LE SEIGNEUR DES POUBELLES

Ses détracteurs moquent ses costumes rayés et ses souliers bicolores, qui n'arrangent pas sa réputation. A 77 ans, Francis Pizzorno - qui n'a pas donné suite à nos demandes d'entretien pour cause de « déplacement à l'étranger » - règne toujours sur le groupe qu'il a fondé il y a quarante ans et dont il détient 80 % des parts. Cet ancien parachutiste, grand amateur de vélo, est passé du statut de distributeur de farine à Draguignan à celui de PDG reçu en grande pompe par le roi du Maroc lors d'une visite d'Etat de Jacques Chirac en 2003. Voilà pour la première face, celle d'un capitaine d'industrie parti de rien, qui a flairé très tôt le filon des ordures. « C'est un mégalo », fustige son meilleur ennemi, Michel Tosan (divers gauche),

le maire de Bagnols-en-Forêt. Snobé un temps par les notables de Draguignan, Francis Pizzorno s'est offert une immense propriété avec restanques à la sortie de la ville. Il fréquente les loges de l'équipe de football de l'OGC Nice - sponsorisé par le groupe - comme celle de la franc-maçonnerie, ainsi que nous sommes en mesure de l'affirmer. Son initiation à la Grande Loge nationale française (GLNF), bien implantée parmi les dirigeants politiques et économiques du département, lui a permis de consolider ses réseaux. « Selon lui, tout lui est dû dans le Var, parce que, dans son esprit, il rend service aux collectivités. En réalité, il vend seulement une prestation de services », décrit, en off, un élu UMP.



RÉSEAUX Parti de rien, Francis Pizzorno est aujourd'hui incontournable.

Depuis plusieurs années, Francis Pizzorno est entouré de sa fille, Magali Devalle, directrice des achats, et de son gendre, Frédéric Devalle, directeur général délégué. Ce dernier devrait assurer la succession, alors que le petit-fils, François, a commencé à faire ses premières armes dans le groupe. Chez Pizzorno, le sens des affaires se double de celui de la famille.

Elus : une armée de « pizzornistes »...

L'empire de Francis Pizzorno dans le Var repose sur des relais politiques dûment cultivés. Entre « proximité » et copinage.

Il y a quelques années, Francis Pizzorno rend visite au nouveau maire d'une bourgade de l'arrière-pays. « Sans détour, il m'a demandé si j'étais avec ou contre lui », se souvient l'élus, sous couvert d'anonymat. Rien de moins ! Et cela marche : le maire en question confiera le marché de la collecte de ses ordures ménagères à Pizzorno, préféré à une solution en régie municipale. « La proximité avec les collectivités clientes, c'est l'une des forces du groupe », assure Alain Laramée, consultant en communication pour l'entreprise. Une « proximité » qui s'apparente parfois à du copinage...

Prenez Elie Brun. L'ancien maire UMP de Fréjus – encore vice-président du conseil général du Var – est un habitué de la vaste résidence de Francis Pizzorno. En signe de soutien, celui-ci a assisté, à la fin de 2013 à Draguignan, au procès pour prise illégale d'intérêt de son ami Brun. En mars dernier, quelques jours avant l'élection municipale, il lui rendait encore visite à l'hôtel de ville, sur la place Formigé.

Dès l'origine, l'histoire de l'entreprise et celle de la politique locale s'entremêlent. Dans le rôle de la bonne fée, Edouard Soldani. Le sénateur maire PS de Draguignan, alors président du conseil général, pousse Francis Pizzorno à s'occuper des déchets, au milieu des années 1970. A l'époque, le jeune patron fréquente le futur maire Max Piselli, dans l'entourage du vieux lion socialiste. Comme son département – et une bonne partie de la classe politique –, Francis Pizzorno a viré à droite depuis. En 2007, il figure même parmi les grands donateurs de l'UMP. Dans son fief de Draguignan, il a noué d'excellentes relations avec le député UMP Olivier Audibert-Troin. Bonne pioche ! En tant que président de la communauté d'aggloméra-



Georges Ginesta, député-maire de Saint-Raphaël.

tion dracénoise, celui-ci a la main sur les contrats de collecte et de traitement des déchets ménagers de 19 communes.

Conflits d'intérêts

En bonne place parmi les « pizzornistes », Georges Ginesta, député maire UMP de Saint-Raphaël et président départemental du parti. L'agence Axa Bertrand Coste Ginesta compte l'édile au rang de ses associés et Pizzorno Environnement parmi ses assurés, lequel collecte les ordures de la commune. A l'évocation de cette information très peu connue, l'élus menace de couper court à l'entretien : « C'est privé ! Pizzorno est mon client depuis plus de vingt-cinq ans. Ce n'était alors qu'une petite entreprise. » Il n'empêche ! Cette situation de conflit d'intérêts devrait s'aggraver si, comme il le souhaite, la communauté d'agglomération (la Cavem), qu'il préside, récupère la gestion des déchets (voir page XII).



L'ex-maire de Fréjus Elie Brun (à g.), et son successeur, David Rachline.



Olivier Audibert-Troin, député.



François Léotard, ex-administrateur du groupe.

En attendant, gare à celui qui touche aux intérêts de Pizzorno. « Quand j'ai attribué l'an dernier le contrat du tri au concurrent Ehol, ce fut l'hallali ! raconte Jacques Mignon (ex-UMP), ancien président du Smiddev. Ginesta m'a convoqué plusieurs fois pour me faire changer d'avis alors que mon choix a fait économiser 3 millions d'euros sur quatre ans aux contribuables. » Le maire UMP de Roquebrune-sur-Argens Luc Jousse défend lui aussi bec et ongles Pizzorno, victime d'un « acharnement si français »,

comme il l'a récemment confié au site Var Esterel News.

Avec le nouveau maire FN de Fréjus, David Rachline, les relations s'annonçaient tumultueuses. Lorsqu'il était candidat, ce dernier, contempteur « des bandes de copains et de coquins », promettait de mettre fin au contrat de Pizzorno pour le nettoyage des plages. Il brocardait aussi les généreux appointements du groupe à François Léotard (voir page III). Va-t-on assister à une volte-face ? Le 4 avril, cinq jours après la victoire de David Rachline, Francis Pizzorno recevait le nouvel élu dans ses bureaux de Draguignan, accompagné... d'Elie Brun ! L'objectif ? S'assurer que le groupe pourrait continuer à travailler avec la plus grande ville de l'Est-Var. « Je n'ai pas à dire avec qui j'ai des rendez-vous », dément mollement le nouvel élu. « C'est un garçon très poli », aurait confié Francis Pizzorno au lendemain de leur rencontre. « J'ai trouvé cela un peu rapide... » désapprouve diplomatiquement François Léotard, encore administrateur de Pizzorno Environnement début mai. Dans le nouveau conseil municipal de Fréjus, on retrouve Dominique Beaumont, ancien responsable du parc roulant du groupe, aujourd'hui 11^e adjoint chargé notamment... des ordures ménagères.

A Toulon, où circulent les camions-poubelles de Pizzorno depuis 2005, le sénateur maire UMP Hubert Falco ne traite pas directement avec l'entreprise. Dans l'agglomération, l'homme chargé des déchets s'appelle Jean-François Fogacci. Conseiller général UMP à Toulon, il dirige depuis plus de trente ans le Syndicat intercommunal de traitement et de transport des ordures ménagères de l'aire toulonnaise (Sittomat), qui vient de confier la gestion de son incinérateur à Pizzorno. Coïncidence ? Jean-François Fogacci préside le club de football Toulon le Las... sponsorisé par le même Pizzorno. « Sita [NDLR : filiale du concurrent Suez] est également partenaire de l'équipe », se défend-il.

La politique n'a-t-elle jamais tenté Francis Pizzorno ? Dans *Var-Matin*, en novembre 2011, le patron se montrait catégorique : « Si j'avais choisi cette voie, je n'aurais plus aucun ami. » Et donc certainement moins de marchés, aurait-il pu ajouter. ■ N. B.

... et quelques rebelles

Les maires de Bagnols-en-Forêt et du Cagnet-des-Maures luttent contre le « système » Pizzorno depuis six ans. Avec des succès variables.

Tout allait si bien avant 2008... Cette année-là, Bagnols-en-Forêt et Le Cagnet-des-Maures se choisissent chacune un nouveau maire – Michel Tosan (divers gauche) et Jean-Luc Longour (UDI). Deux coups durs pour Pizzorno. L'un comme l'autre se sont fait élire en dénonçant la gestion par le groupe de la décharge de leur commune. « Leurs postures politiques m'exaspèrent. Mais ils ont le mérite d'incarner une conscience environnementale, qui s'est amplifiée dans le Var avec l'installation de nouveaux habitants », analyse François Cavallier,

ble et déclaré avoir des choses à nous dire. Il est vite reparti », conclut-il en rigolant. Avant d'asséner : « Ces gens nous ont pris pour des paysans qui allaient s'essouffler. » Grave erreur...

Depuis son village d'irréductibles Provençaux, Michel Tosan tombe à



Michel Tosan, maire de Bagnols-en-Forêt.



Jean-Luc Longour, maire du Cagnet-des-Maures.

maire UMP de Callian et vice-président du conseil général chargé des déchets. Lui se dit « ni chevalier blanc ni Pizzorno boy ».

Francis Pizzorno tente d'abord d'amadouer les deux frondeurs. « J'ai été approché afin de voir si on pouvait s'entendre », confirme Jean-Luc Longour, qui pèse prudemment ses mots – l'entreprise l'a déjà fait condamner pour diffamation. Michel Tosan, le maire de Bagnols, raconte un épisode encore plus saisissant. « Devant le conseil municipal, Francis Pizzorno a posé une valise bien droite sur la ta-

bras raccourcis sur Pizzorno. Il obtient la fermeture de la décharge communale – perdant 350 000 euros de rentrées fiscales sur un budget de 1,8 million d'euros – et, en 2011, la condamnation du groupe pour le dépôt de mâchefers (résidus d'incinérateur) provenant d'Antibes (voir page XII). Au Cagnet, son collègue secoue le cocotier (voir page X) sans obtenir le même succès. « Il ne va pas suffisamment au clash », regrette Robert Giraud, président de l'Association de protection de l'environnement de Vidauban et du Var. « Le maire est en mesure d'exercer son pouvoir de police ou d'interdire la circulation des camions de Pizzorno », suggère Paul Garcia, président d'Ethique Environnement. « Rien ne sert de partir au combat la poitrine à l'air, lutter contre ce système requiert de la subtilité, plaide Jean-Luc Longour. Et une solide capacité de résistance aux pressions... » ■ N. B.

TOULON

Incinérateur explosif

Depuis l'an dernier, Pizzorno exploite la seule usine d'incinération de déchets du Var. L'attribution de ce marché très juteux est attaquée de toutes parts en justice.

FUMÉES Située entre Toulon et La Seyne-sur-Mer, l'usine traite les déchets de 26 communes.



C'est un mégacontrat de 470 millions d'euros. Le 30 novembre 2012, Pizzorno décroche la gestion et la modernisation de l'incinérateur de Lagoubran et de son réseau de chaleur pour dix-huit ans. Là, en pleine zone urbaine, entre Toulon et La Seyne-sur-Mer, partent en fumée les déchets de 26 communes – 240 000 tonnes brûlées l'an dernier. Le délégataire retenu par le Syndicat intercommunal de traitement et de transport des ordures ménagères de l'aire toulonnaise (Sittomat) ne manque pas de surprendre : jusqu'à présent, Pizzorno n'avait jamais eu en mains un tel équipement. « C'est ce qui m'inquiète le plus... », confie le maire UMP de Saint-Mandrier-sur-Mer Gilles Vincent, délégué historique du Sittomat.

Pour faire bonne figure lors de l'appel d'offres, le groupe varois s'est associé à Idex. Cette entreprise exploite notamment une usine d'incinération à Sarcelles, en région parisienne, aux côtés

de Veolia. « La concentration dans le secteur est déjà énorme. Heureusement qu'il y a de nouveaux entrants comme nous sur le marché », estime Hervé Antonsanti, directeur valorisation et traitement de Pizzorno. Le groupe a-t-il remporté l'incinérateur de Toulon à la régulière ? Comme l'a révélé Mediapart en octobre dernier, la juridiction interrégionale spécialisée du parquet de Marseille, compétente en matière de délinquance financière, enquête sur les conditions d'attribution du marché. La justice soupçonne des faits de favoritisme, sur la base d'une lettre anonyme. Le document, reçu au début de 2013, ferait état de relations « fluidifié[s] ». En d'autres termes, le nouveau délégataire aurait usé de corruption pour s'assurer le marché.

Depuis, les bureaux du Sittomat puis ceux de Pizzorno ont été perquisitionnés. Interrogé par L'Express, le groupe de Draguignan se borne à confirmer, sans plus de commentaires. Du côté

du syndicat, le directeur, Jean-François Fogacci, se montre un peu plus bavard : « Les enquêteurs m'ont demandé le texte de la délégation de service public, rien de plus. » Avant de poursuivre : « En prenant l'incinérateur de Toulon, Pizzorno joue désormais dans la cour des grands. C'est ce qui dérange... » A demi-mot, celui qui est aussi conseiller général UMP du Var suggère une cabale lancée par la concurrence. Dans la ligne de mire, Sita. Cette filiale de Suez, candidate malheureuse au renouvellement du marché, n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Le choix du gestionnaire aurait été arrêté avant le vote officiel

Le choix de Pizzorno fait aussi l'objet de recours au tribunal administratif de Toulon. A l'attaque ? Sita et la préfecture. Cette dernière conteste en particulier un point de la procédure d'attribution de la délégation : le président du Sittomat et adjoint UMP au maire de Toulon Jean-Guy Di Giorgio – qui n'a pas donné suite à notre demande d'interview – a publié « un avis d'intention de conclure » en faveur de Pizzorno le 16 novembre 2012, soit... deux semaines avant que les élus du syndicat ne se prononcent. En clair, le choix du gestionnaire aurait été plié bien avant le vote officiel.

« Je suis surpris que le préfet confonde avis d'intention de conclure, qui permet aux autres candidats à l'appel d'offres de se manifester si besoin, et avis d'attribution. Ce recours, c'est de la rigolade ! » balaie Jean-François Fogacci. Le tribunal administratif tranchera sur cette question qui oppose les juristes. Pour parachever le tableau, d'après nos informations, la chambre régionale des comptes épluche actuellement les finances du Sittomat, décidément cerné de toutes parts... ■ N. B.



COLOSSAL Depuis sa création, de 10 à 15 millions de tonnes de déchets ont été entassées au Balançon.

LE CANNET-DES-MAURES

Le « monstre » pousse encore

Une guérilla juridique a été lancée pour tenter d'obtenir la fermeture de cette poubelle géante.

Cet après-midi-là, une file de camions chargés de détritus s'étire à l'entrée. Bienvenue au Balançon, propriété de Pizzorno, la plus grande décharge du Var. « On nous déverse les poubelles de 123 communes au moins, alors qu'à sa création le site n'était prévu que pour 29 », fulmine Jean-Luc Longour, le maire UDI du Cannet-des-Maures, sur laquelle se trouve le « monstre », comme il désigne la décharge. En 1974, Francis Pizzorno achète une centaine d'hectares au cœur du département pour enfouir ses premiers déchets. Ne s'y croisent alors que lézards et tortues. Quarante ans plus tard, le terrain a permis l'essor du groupe. Il s'est transformé en collines visibles à des kilomètres à la ronde et depuis l'autoroute A 57. Les montagnes d'ordures dominent même la réserve naturelle de la plaine des Maures, créée en 2009.

Quelle quantité de déchets l'entreprise a-t-elle entassée au Balançon depuis l'ouverture ? Hervé Antonsanti, directeur valorisation et traitement, élude : « Les centres de stockage de déchets

ultimes [NDLR : le terme politiquement correct pour parler d'une décharge] restent la solution principale en France – pas seulement dans le Var. » Certes, mais combien de poubelles au Cannet ? Dix millions de tonnes, estime Jean-Luc Longour. « Entre 13 et 14 millions, surenchérit Paul Garcia, président de l'association Ethique Environnement. Les chiffres sont, de toute façon, frauduleux : le groupe a déjà été condamné pour non-respect des volumes légaux. » En août 2010, le tribunal correctionnel de Draguignan a déclaré Francis Pizzorno et sa filiale Sovatram coupables d'avoir dépassé de 232 000 tonnes la masse de déchets autorisée dans le casier n° 3 du Balançon. « Au total, on est probablement proche des 15 millions. Mais seul Pizzorno tient le compte réel », ajoute Robert Giraud, président de l'Association de protection de l'environnement de Vidauban et du Var.

Actuellement, le site reçoit, selon l'entreprise, 250 000 tonnes d'ordures par an. Dont une partie des poubelles de l'Est-Var depuis la fermeture de la décharge de Bagnols-en-Forêt (voir page XII). Pour combien de temps encore ? En 2012, Pizzorno a déposé un projet d'exploitation jusqu'en 2020. Le dossier patiente sur le bureau du préfet, qui pourrait prendre sa décision d'un jour à l'autre... Et le ballet des

camions se poursuit dans la plaine des Maures. « Comme d'habitude, Pizzorno présume de la décision de l'Etat », enrage Jean-Luc Longour. Il profite aussi de l'incurie des élus du Var – maires et conseillers généraux, qui bien souvent sont les mêmes –, incapables de proposer une alternative au Balançon.

Pour obtenir la fermeture de cette poubelle géante, les associations environnementales et la mairie du Cannet mènent une guérilla administrative. Dernière victoire en date : la justice a cassé en appel – après l'avoir déjà fait en première instance – « le projet d'intérêt général » accordé en 2009 par l'Etat. Cette disposition avait permis à Pizzorno de s'asseoir sur le plan local d'urbanisme de la commune du Cannet pour étendre sa décharge. En d'autres termes, la dernière colline de déchets en cours de formation est potentiellement illégale.

Le groupe s'est pourvu en cassation – sans être suivi par la préfecture. « En laissant Pizzorno défendre seul l'"intérêt général" devant la justice – chose complètement folle ! –, le préfet consent à notre démarche », décrypte Jean-Luc Longour. « S'il perd, il devrait en théorie remettre le site dans l'état dans lequel il se trouvait en 2009 », prévient Robert Giraud. Ou comment déplacer une montagne. ● N. B.



COÛTS La décharge des Lauriers a-t-elle fait l'objet de surfacturations ?

BAGNOLS Saison 2

Pizzorno est accusé par un ancien élu d'avoir escroqué le syndicat local des déchets pour 17 millions d'euros. Nouvelle affaire en vue ?

► **Précédemment à Bagnols :** 15 décembre 2011, Pizzorno trébuche. Le groupe écope de plus de 1 million d'euros d'amende pour « violation des prescriptions » dans sa gestion de la décharge de Bagnols-en-Forêt et « pollution » (pour ce dernier délit, il est relaxé en appel). En cause, le dépôt de 87 000 tonnes de résidus d'incinérateur (ou mâchefers) en provenance d'Antibes, entre 2004 et 2007. L'affaire, aujourd'hui en cassation, a entraîné la fermeture du site à la fin de 2011.

► **Episode en cours :** Jacques Mignon, ex-président du Syndicat mixte qui gère le traitement des déchets de l'Est-Var (Smiddev), est catégorique : SMA, filiale de Pizzorno, doit aux contribuables très précisément 17 177 315 euros. La somme, dont L'Express a consulté le détail, correspond à une demande d'indemnisation du Smiddev par Pizzorno concernant l'annulation d'un avenant, mais aussi à des surfacturations opérées pendant l'exploitation de la décharge de Bagnols. « Au-delà d'un certain bénéfice, le contrat prévoyait que Pizzorno baisse ses tarifs », explique le maire

de la commune, Michel Tosan (divers gauche), qui estime, lui, le préjudice à environ 24 millions d'euros. « En 2012, nous avons remboursé 1,4 million d'euros pour des travaux prévus non réalisés [NDLR : la couverture végétale du site], le reste n'est qu'une

interprétation de la délégation. Nous ne devons plus rien au Smiddev », réfute Hervé Antonsanti, directeur valorisation et traitement du groupe.

Dans ce bras de fer, Pizzorno a le soutien du député maire UMP de Saint-Raphaël Georges Ginesta. L'élu a juré la mort du Smiddev en s'employant à priver le syndicat de la compétence déchets au profit de la communauté d'agglomération Var Estérel Méditerranée (Cavem), qu'il préside. « C'est une manœuvre pour étouffer cette affaire de trop-perçus », assène Michel Tosan. « Le Smiddev a échoué à résoudre le problème des ordures de l'Est-Var. Elles partent aujourd'hui au Cannet ou dans les Alpes-Maritimes pour un coût trop élevé », justifie l'élu. Selon lui, les sommes réclamées par Jacques Mignon sont de simples « chiffres lancés en l'air ».

► **A suivre :** Georges Ginesta obtiendra-t-il l'arrêté préfectoral nécessaire à l'élimination du Smiddev ? Que dira le rapport de la chambre régionale des comptes, en train de passer au crible la délégation de la décharge à Pizzorno ? Sa publication, a priori à la rentrée, provoquera-t-elle l'ouverture d'un nouveau front judiciaire, comme le pense Jacques Mignon ? Pizzorno n'est pas près d'être sorti du dossier Bagnols. ■ N. B.

MIGNON, GRENADE DÉGOUPIILLÉE

Il balance. Voire il canarde. Jacques Mignon (ex-UMP) vient de quitter la présidence du Smiddev. Nommé en 2008 avec la bénédiction du député maire de Saint-Raphaël Georges Ginesta, cet élu de Fréjus de 1977 à 2014, proche de François Léotard, a tourné brutalement casaque à l'égard de Pizzorno. « Il veut s'éviter de finir en prison », commente le maire écologiste de Bagnols Michel Tosan, qui a trouvé en Jacques Mignon un allié inespéré.

En 2012, ce dernier commence à réclamer de l'argent à Pizzorno, délégataire de la décharge de Bagnols-en-Forêt jusqu'à la fermeture du site, en 2011. Depuis, il dénonce sans ambages « l'entreprise monopolistique » et « ses pratiques qui s'apparentent à de la corruption ». « La délégation entre Pizzorno et le Smiddev date d'avant mon arrivée au syndicat », rappelle Jacques Mignon. Mais pour l'avoir prorogée - « parce qu'il fallait répondre à l'urgence », plaide-t-il -, il s'attend à être prochainement placé en garde à vue, persuadé que l'affaire des trop-perçus (voir ci-contre) se poursuivra bientôt par une enquête judiciaire. « J'aurais alors des anecdotes à raconter aux policiers sur les rapports entre Pizzorno et certains élus », prévient-il, menaçant...



Jacques Mignon.